

APPELS À TÉMOINS

[ETUDE] J'AI POUR PROJET D'ÉTUDE D'AIDER LES PERSONNES SOUFFRANTES D'ADDICTION

Par **Crestoch** Posté le 21/06/2021 à 19h34

Bonjour,

J'ai 31 ans et j'ai lutté entre mes 25 et 30 ans contre mon addiction à l'alcool. Il y a un an et demi j'ai réussi à arrêter de boire grâce à ma psychologue, ma famille, quelques cures et une reconversion professionnelle.

J'ai repris des études dans la conception d'applications et de sites web. Dans l'école que j'ai réussi à intégrer après multiples péripéties, on me demande de concrétiser un projet sociétal et qui à un sens pour moi. J'y ai longuement réfléchi, et le sujet de l'addiction m'a finalement paru comme une évidence malgré la peur du jugement. J'ai décidé d'assumer ce projet en tant qu'addict, car je sais à quel point le parcours peut être difficile.

Mon projet est de concevoir un site web qui permettrait de diriger au mieux les personnes souffrantes d'addictions vers personnes les plus adaptées à leur cas.

Aujourd'hui je fais appel à vous pour me donner un coup de pouce dans ce projet. Si vous le voulez bien, je vous demande de répondre au questionnaire que j'ai conçu. Celui-ci s'adresse aux personnes souffrantes ou ayant souffert d'addiction, de près ou de loin.

Le lien de mon questionnaire anonyme: <https://forms.gle/N97XbpuRjWqFWahz7>

Merci infiniment pour votre contribution, et je serais ravi d'échanger sur l'addiction avec vous sur ce topic.

Antoine

1 RÉPONSE

Moderateur - 22/06/2021 à 09h18

Bonjour Antoine,

En voilà un beau projet !

Pour donner plus d'écho à votre demande si vous le souhaitez vous pouvez publier votre message également sur nos sites Alcool info service et Joueurs info service. Ils disposent également de forums "Appel à Témoins" :

[https://www.alcool-info-service.f...orums-de-discussion/Appels-a-temoins](https://www.alcool-info-service.fr/forums-de-discussion/Appels-a-temoins)

<https://www.joueurs-info-service.fr/Forums/Appels-a-temoins>

Vous pouvez vous connecter à ces sites avec les mêmes identifiants que ceux que vous avez utilisés ici. Ils sont valables également.

Cordialement,

le modérateur.
